

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX**

(Section Montréal) Inc.

Tenue le 6 mai 2009, à 13 h 30

À la salle Le Rizz, 6630, rue Jarry Est, Montréal, Québec

Sous la présidence de Louise Laferrière

Denise Courval agit à titre de secrétaire

MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

La présidente, Louise Laferrière, souhaite la bienvenue aux membres. Elle présente Jean-Louis Lavoie, agent des services régionaux, et l'invite à adresser la parole aux participants.

MOT DE L'INVITÉ

Jean-Louis Lavoie, agent des services régionaux, explique son rôle en relation avec les sections du Québec. Il parle aussi de la nouvelle gouvernance et des membres qui paient leur cotisation par chèque. Il remercie les administrateurs qui travaillent bénévolement et offre ses félicitations au C.A. qui est prêt à relever le défi de la nouvelle gouvernance.

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente déclare l'assemblée générale 2009 ouverte à 14 h 10.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 mai 2008
- 4- Rapport de la présidente
- 5- Finances
 - 5.1 Présentation des états financiers de l'exercice 2008
 - 5.2 Prévisions budgétaires pour l'exercice 2009
 - 5.3 Somme à être déposée dans le fonds d'urgence de défense des acquis
 - 5.4 Nomination d'un auditeur
- 6- Élections :
 - 6.1 Présentation et dépôt du rapport du président du Comité de mise en candidature
 - 6.2 Élection du président d'élection et de ses adjoints
 - 6.3 Élection au conseil d'administration pour les postes suivants :
 - 6.3.1 Cinq postes d'administrateurs (mandat de trois ans)
 - 6.3.2 Un poste d'administrateur (mandat de deux ans)
 - 6.3.3 Un poste d'administrateur (mandat de un an)
- 7- Période de questions des membres
- 8- Levée de l'assemblée.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour par la secrétaire.

Résolution

Bernard Tremblay, appuyé par Gérald Jodoin, propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 MAI 2008

Une copie du procès-verbal ayant été envoyée à toutes les personnes qui ont signifié leur présence à cette assemblée, le procès-verbal n'est pas lu. Aucun commentaire sur le contenu du procès-verbal.

Résolution

Mariette Vézina, appuyée, par Françoise de Champlain, propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité.

4- RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente, Louise Laferrière, s'exprime sur les sujets suivants :

La bonne gouvernance par les bénévoles qui ont administré la Section au cours des vingt dernières années;

La révision complète des Règlements;

Le recrutement de nouveaux membres en participant à des séances d'information données dans les ministères;

La reconstruction du site Web;

La révision du contenu de la banque de données en y incluant un meilleur profil des membres et la création d'un Intranet pour les membres du Conseil;

Les services d'une employée permanente au bureau.

5- FINANCES

5.1 Présentation des états financiers de l'exercice 2008

Une copie du document préparé par la firme Baril & Associés sur les états financiers a été envoyée à toutes les personnes qui se sont inscrites pour assister à l'assemblée générale.

Olivier Fougères explique que les états financiers sont présentés à l'assemblée générale, conformément à l'article 19 des nouveaux Règlements. Ils ont été approuvés par le Conseil d'administration le 3 mars 2009.

Résolution

Gérald Jodoin, appuyé par Jacqueline Forget, propose d'adopter le rapport du vérificateur tel que soumis. Adopté à l'unanimité.

5.2 Prévisions budgétaires pour l'exercice 2009

Le budget pour l'année 2009 est présenté aux membres de l'assemblée générale. Une copie de ce budget leur a déjà été envoyée par la poste. Le budget a été approuvé le 16 décembre 2008 par le Conseil d'administration, conformément à l'article 63 des nouveaux Règlements.

5.3 Somme à être déposée dans le fonds d'urgence de défense des acquis

Le 17 février 2009, suite à la proposition du trésorier, le Conseil d'administration a décidé de recommander à l'assemblée générale qu'une somme de 2000 \$ soit affectée au fonds d'urgence de défense des acquis.

Résolution

Raynald Roy, appuyée par Mariette Vézina, propose qu'une somme de 2000 \$ soit affectée au fonds d'urgence de défense des acquis. Adopté à l'unanimité.

5.4 Nomination d'un auditeur

Résolution

Bernard Tremblay, appuyé par Jean-Guy Léger, propose la nomination de la firme Baril et Associés comme auditeur. Adopté à l'unanimité.

6- ÉLECTIONS

6.1 Présentation et dépôt du rapport du président du Comité de mise en candidature

Gaston Plourde, président du Comité de mise en candidature, fait la lecture du rapport qu'il a préparé. Il tient à remercier Jocelyne Wiseman qui l'a secondé dans sa tâche.

Après avoir rappelé à l'assemblée les dispositions règlementaires qui régissent le processus des mises en candidature, il rappelle le processus suivi en 2009 pour recevoir les intérêts des personnes intéressées à œuvrer à titre d'administrateurs.

Au terme de la période d'appel de candidatures qui a pris fin le 6 avril 2009, sept candidatures ont été reçues à l'intérieur du délai fixé. Ces candidatures ont toutes été vérifiées et réputées rencontrer les exigences stipulées aux règlements.

Il présente par la suite les candidatures qualifiées :

<u>Candidat</u>	<u>Présenté par</u>	<u>Durée du mandat</u>
de Varennes, Camille	Françoise Langelier et Jeannot Pilon	3 ans
Falardeau, Claude	Pauline Joannis et Louise Lessard-Mascola	3 ans
Fougère, Olivier	Raynald Turgeon et Louise Laferrière	3 ans
Lambert, Jacques	Louise Lessard-Mascola et Pauline Joannis	aucune préférence
Laporte, Gaétan	Louise Lessard-Mascola et Pauline Joannis	1 an
Leclerc, Pierre	Hélian Lizotte et Denise Fauvel	aucune préférence
Royer, Renée	Louise Laferrière et Denise Courval	aucune préférence

Il invite en suite chacun des candidats présents à se présenter à l'assemblée. Seul le candidat Gaétan Laporte n'a pu se présenter, étant absent.

Finalement, il remet copie de son rapport à la présidente de l'assemblée.

6.2 ÉLECTION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Jacqueline Forget propose Gaston Plourde comme président d'élection.

6.3 ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gaston Plourde informe l'assemblée que 7 postes sont en élection, à savoir :

- Cinq postes pour une durée de 3 ans
- Un poste pour une durée de 2 ans
- Un poste pour une durée de 1 an

Il indique que les offres de candidatures reçues et acceptées correspondent aux besoins des postes en élection. Sous réserve que l'un des trois candidats qui a exprimé ne pas avoir de préférence quant à la durée du mandat du poste convoité accepte de combler le poste de deux ans, il suggère à l'assemblée que les candidats proposés soient proposés en bloc à titre d'administrateurs. Ainsi, il ne serait pas nécessaire de mettre en place le processus de mise en élection. Aucun des candidats visé par la suggestion du président d'élection ne présente d'objection.

Résolution

Jean-Guy Léger, appuyé par Raymond Douville, propose que les sept candidatures soient acceptées en bloc étant donné qu'elles rencontrent l'ensemble des besoins de la section pour les postes vacants en 2009. Adopté à l'unanimité.

Les sept candidats sont déclarés élus par le président d'élection.

7- PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES

France Thibault déclare qu'elle a trouvé le rapport de la présidente intéressant et qu'elle aimerait en obtenir une copie. La présidente a répondu dans l'affirmative.

8- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Gérald Jodoin, appuyé par Bernard Tremblay, propose la levée de l'assemblée. Adopté à l'unanimité. Il est 16 h 25.

Louise Laferrière
Présidente

Denise Courval
Secrétaire